

18.04.2014. UN NOUVEAU SCANDALE. EBAY France, VICTIME DU PILLAGE ARCHEOLOGIQUE ?

Malgré ses efforts pour tenter d'endiguer l'épineux problème de la revente d'objets archéologiques issus du pillage, on trouve sur Ebay France ce matin, une annonce qui fait couler plus d'encre que les dizaines d'autres, malheureusement similaires. Une annonce qui passe un nouveau palier dans l'impunité dramatique et assumée, au cœur de laquelle œuvrent tranquillement les pilleurs de notre patrimoine. Dans ce cas précis, non seulement les artefacts vendus sont un exceptionnel lot de haches de l'âge du Bronze à la provenance aussi douteuse qu'inconnue, mais le vendeur se permet de s'en prendre à la communauté archéologique :

« Les objets ne proviennent pas du pillage archéologique, les vrais pilleurs professionnels sont les archéologues qui pillent le monde entier légalement, ces objets appartiennent à nos ancêtres donc à tous »

Enfin, surtout à lui, et les 600 euros minimum qu'il demande pour ce lot. Plus grave encore en consultant l'historique de ce vendeur : les 4.000 euros environ qu'il a encaissés depuis 2010, en ne revendant que des artefacts archéologiques métalliques, dont une statuette gallo-romaine de Mercure pour la bagatelle de 1500 euros ! Ce vendeur n'a, comme beaucoup d'autres, aucun statut de « vendeur professionnel », qu'en est-il donc du fisc ? Et pour finir, bien que cela ne soit qu'une remarque annexe, son pseudonyme commence par le mot « Deus », Deus étant curieusement l'une des plus grosses marques de détecteurs de métaux. Hasard ou coïncidence ? Dans la mesure où il ne vend que des artefacts archéologiques disparates et en métal, cela commence à faire beaucoup !

Des réseaux au-dessus des lois

Article L.544-4 du code du patrimoine.

"Le fait, pour toute personne, d'aliéner ou d'acquérir tout objet découvert en violation des articles L. 531-1, L. 531-6 et L. 531-15 ou dissimulé en violation des articles L. 531-3 et L. 531-14 est puni d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 4 500 euros. Le montant de l'amende peut être porté au double du prix de la vente du bien. La juridiction peut, en outre, ordonner la diffusion de sa décision dans les conditions prévues par l'article 131-35 du code pénal."

Art.321-1 du code pénal : *Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Constitue également un recel le fait, en connaissance de cause, de bénéficier, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit. Le recel est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 375000 euros d'amende.*

Devant la recrudescence des filières clandestines, Ebay a mandaté un référent professionnel, membre de l'HAPPAH, pour l'étude et le signalement de toutes les annonces suspectes, mais la tâche est titanesque. 8.000 annonces retirées depuis début 2012, et malgré tout, l'incessant cycle des revendeurs tourne et contourne en toute impunité les failles du système de veille.

Un mot clé suffit pour parcourir les dizaines de pages d'annonces obscures, qui ne mentionnent pas la provenance des objets archéologiques, ou affirment à l'inverse sans tabou qu'ils ont été découverts à l'aide de détecteurs de métaux. Lorsque les annonces sont retirées, les vendeurs ne tombent pas sous le coup de la loi, et ne sont jamais inquiétés. Ils peuvent ainsi remettre leur annonce en vente, ou se rabattre sur d'autres sites de vente divers. Malheureusement rien d'étonnant donc à ce que ces vendeurs se sentent au-dessus des lois.

L'impunité des chasseurs de trésors

Code du Patrimoine - Livre V - Titre III

- Article L.531-1 - *"Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation".*

- Article L.542-1. *"Nul ne peut utiliser du matériel permettant la détection d'objets métalliques, à l'effet de recherches de monuments et d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie".*

L'aberration est que pourtant, en quelques clics, on reste sidérés de trouver des dizaines de sites et de blogs d'amateurs de détection de loisir, qui exhibent sans aucune retenue toutes leurs trouvailles d'objets archéologiques de toutes époques, pour identifications, collections, vitrines, échanges, troc...etc Des artefacts, qui, dans un certain nombre d'exemples, sont étrangement retrouvés en vente sur les sites comme Ebay. Alors même que la loi interdit la pratique de la détection de loisir à des fins pouvant intéresser l'archéologie ou l'histoire, on constate qu'elle est transgressée massivement, quotidiennement, au vu et au su de tout le monde, et en toute impunité. Et même si ces « passionnés clandestins » ne revendent pas tous leurs trouvailles, nul ne peut sans autorisation légale, ni habilitation officielle, détenir et disposer comme bon lui semble, de ces centaines d'objets appartenant au patrimoine commun !

Le premier point pour lutter contre le trafic du patrimoine, serait peut-être de commencer par ne pas le laisser en « libre-service » ?



www.ebay.fr/itm/231205479344

Bienvenue! Connectez-vous ou inscrivez-vous | Les promos eBay

Mon eBay Vendre Communauté Service clients

Parcourir par catégorie

Toutes les catégories Rechercher Recherche approfondie

Retourner à la page des résultats de recherche | Catégorie de mise en vente : Monnaies > Pièces antiques > Autres

@@@Rare lot objet antique age du bronze@@@

Etat de l'objet : --

Temps restant : 9j 22h (26 avr. 2014 11:08:36 Paris)

Prix de départ : **600,00 EUR** [0 enchères]

Enchérir

Saisissez 600,00 EUR ou plus

Ajouter à vos Affaires à suivre

Livraison : 25,00 EUR Standard | Détails

Lieu où se trouve l'objet : bernay, Haute-Normandie, France métropolitaine

Lieu de livraison : France

Délai de livraison : Estimé entre le ven. 2 mai et le lun. 5 mai

Paiements : **PayPal** | Afficher les informations de paiement

Un projet ? Simulez gratuitement votre crédit

Couverture : Payez avec PayPal et bénéficiez de la protection des achats*. *Sous réserve d'admissibilité. Voir les conditions.

Retours : Retours refusés

Détails sur le vendeur

deus273ale (19 ☆)

66,7% Evaluations positives

Enregistrer ce vendeur

Afficher les autres objets

Inscrit comme vendeur particulier

LA FRENCH TOUCH REPREND

LA FRENCH TOUCH REPREND

AdChoice

Description Livraison et paiements

Imprimer | Signaler l'objet

Le vendeur assume l'entière responsabilité de cette annonce.

Caractéristiques de l'objet

Civilisation: Gauloise

Métal: Bronze

Lot: Lot, Collection

lot d'objet antique de l'age du bronze. (ces objet ne provienne pas du pillage archéologique!!!!!! les vrais piller professionnel son les archéologue qui pille le monde entier l'également ces objet appartienne a nos ancêtres DONC A TOUS) pour plus de renseignement n'hésiter pas paiement paypal uniquement bon enchère a tous

Questions/réponses sur cet objet

Aucune question/réponse n'a été publiée pour cet objet.

Poser une question

References :

Announce Ebay : <http://www.ebay.fr/itm/231205479344>

Historique du vendeur :

<http://feedback.ebay.fr/ws/eBayISAPI.dll?ViewFeedback2&userid=deus273ale&& trksid=p2047675.12560&rt=nc&iid=231205479344&sspagenam e=VIP:feedback&ftab=FeedbackAsSeller>

